› 11 Rue de Cambrai 75019 Paris • SARL au capital de 30.000 € • Numéro d'existence : 11753905175

FORMATION GRH

«EGEF

NIVEAU

Basique



DURÉE: 21h

PROGRAMME

Le contrat de travail: 10h30

Définition du contrat de travail et différents types et modalités de contrat : CDI, CDD, intérim - Le contrat de travail à temps partiel, le contrat d'apprentissage

contact@cegef.com

- Rédaction du contrat de travail (formalisme, période d'essai, clauses particulières mobilité, exclusivité, non-concurrence,
- Modification du contrat de travail : modifications substantielles ou nonsubstantielles
- Pouvoir disciplinaire de l'employeur (règlement intérieur, sanctions, procédure).
- Rupture du Contrat de travail :
 - Oui prend l'initiative ?
 - Ouel contrat?

 - · Licenciement (motif personnel, économique, transaction)?
 - Rupture conventionnelle ?
 - · Prise d'acte?

La durée légale du travail : 3h30

- Durée légale et maximales, Temps partiel
- · Repos hebdomadaire
- Horaires : décompte et contrôle et Régime des heures supplémentaires
- Temps de travail et temps d'activité des cadres (les forfaits)
- Aménagements du temps de travail (accords dérogatoires, annualisation,...)

La gestion des absences et des suspensions du contrat de travail: 3h30

- · Effets juridiques de la suspension
- · Congés payés et autres Congés
- · Maladie et Accidents du travail
- Maternité
- Différents congés réglementaires à l'initiative du salarié (parental, création d'entreprise,...) ou liés à des activités publiques

OBJECTIF

1940€ Net

Consolider les connaissances en Droit du travail sur :

- La gestion des contrats sur tous ses aspects au quotidien (rédaction, modification, pouvoir disciplinaire de l'employeur rupture,...) et la mise en place d'indicateurs pour faciliter cette
- L'évolution des effectifs au-delà de 9 personnes et ses conséquences pratiques sur la gestion des ressources humaines dans l'entreprise.
- PUBLIC PUBLIC

Responsable des ressources humaines, assistantes administratives, chefs d'entreprise.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis

MATÉRIEL NÉCESSAIRE Salles de formation équipées en ordinateurs et licences installées.

MOYENS ET MÉTHODES

Support de cours, exercices et tests de suivi de niveaux. Editions ENI. Feuilles d'émargement, attestation de stage.

PROFIL DU FORMATEUR

Formateur expert possédant une 10ans d'expérience de 10 ans.

SUIVI DE L'ACTION

Tests pratiques et théoriques d'acquisition des connaissances tout au long de la formation et évaluation à chaud et à froid.

Test de niveau afin d'évaluer l'indice de compétences.

Le passage du seuil des effectifs de l'entreprise à plus de 9 personnes : 3h30

- Calcul des effectifs selon les articles L 1111- à 1111-3 du Code du Travail
- Déclarations sociales assujettissements à partir de 9 salariés:
 - · Versement transport IDF,
 - Participation, contributions et cotisations (Prévoyance, Formation, Cotisation sociales apprentissage, ...)
- Délégués du Personnel: mise en place et fonctionnement de l'institution
- Obligations d'affichage dans les entreprises de moins de 20 salariés

